

N°	MOIS	ANNEE
05	JUILLET	2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI

L'an deux mille vingt-trois, le 11 juillet à 20 heures 30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil le Roi.

Étaient présents : M. JONIEC, M. BERTHON, Mme JONIEC, Mme MURET, Mme COURREGE, M. BLONDEAU, M. DE LAROCHE, Mme SCHMIT

Etaient absents excusés : M. JAMOT a donné pouvoir à M. JONIEC
Mme GIMENO a donné pouvoir à Mme JONIEC
Mme CLEMENCE a donné pouvoir à M BERTHON
M. CAPELLE a donné pouvoir à Mme MURET

Etaient absentes : Mme GADRAS, Mme PATIN

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	9	Date de la convocation	4 juillet 2023
Nombre de membres votants	13	Date de l'affichage	4 juillet 2023

Objet : DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS POUR DES TRAVAUX FAVORISANT LE MAINTIEN DU COMMERCE ET L'ARTISANAT AUPRES DE LA CCY – CREATION D'UNE VERANDA AU RELAIS D'AUTEUIL

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16,
Vu la délibération du Conseil Communautaire 23-028 en date du 7 juin 2023, approuvant l'ouverture d'un fonds de concours à destination des communes

Considérant que la commune d'Auteuil le Roi, souhaite favoriser le maintien du commerce et de l'artisanat en créant une véranda à usage pour les repas en interne pour recevoir les convives au Relais d'Auteuil, pour un montant HT de :

ENTREPRISES	HT	TVA	TTC
ESTAF BATI	9 010,40 €	1 802,08 €	10 812,48 €
TESSALU	24 076,04 €	4 815,21 €	28 891,25 €
TOTAL	33 086,44 €	6 617,29 €	39 703,73 €

Considérant que le montant éligible est de 33 086.44 € et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes de Cœur d'Yvelines,

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subvention, par le bénéficiaire du fonds de concours

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par **13 voix POUR**

Décide de demander un fonds de concours pour travaux favorisant le maintien du commerce et de l'artisanat à Communauté de Communes de Cœur d'Yvelines en vue de participer au financement de la création d'une véranda au Relais d'Auteuil, à hauteur de **16 543,22 €**.

Autorise le maire à signer tout acte afférant à cette demande

Précise que cette recette sera inscrite à l'article 13251

Dit que la délibération sera adressée à Madame la Sous-préfète de Rambouillet, à Monsieur Le Comptable du SGC de Rambouillet ainsi qu'à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Cœur d'Yvelines.

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire
Marie-Christine CHAVILLON